

Province de Québec

A une séance extraordinaire du conseil municipal de Laurierville, dûment convoquée par le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, par l'entremise d'un avis de convocation, dont copie a été remise à chaque membres du conseil municipal.

Cette assemblée est tenue le lundi 8 novembre 2021 à 19h00, pour prendre en considération les sujets suivants :

- **Système éclairage de la croix du Rang Scott.**
- **Projet de construction d'un Centre de la petite enfance de 21 places en collaboration avec le CPE La Girouette.**
- **Caractérisation du sol pour projet développement domiciliaire.**
- **Portable pour directeur général adjoint par intérim.**
- **Taillage arbres entre rue Dubé et Route 116.**

Sont présents : Mme Suzy Bellerose, M. Martin Samson, Mme Isabelle Gagné, M. Pierre Cloutier, Mme Julie Bernard et M. Carl Laflamme, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

Résolution : 2021-256

Système éclairage de la croix du Rang Scott.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la soumission de Services d'Enseignes Install-Pro, pour remplacer le système d'éclairage aux néons de la croix du Rang Scott, par un système d'éclairage aux diodes électroluminescentes (DEL) de couleur rouge.

Que le coût de remplacement est de 7 295.00 \$, taxes non incluses, lequel comprend l'enlèvement des néons existants et l'installation du nouvel éclairage au DEL.

Que les DEL et les transformateurs sont garantis 5 ans.

Adoptée

Résolution : 2021-257

Projet de construction d'un Centre de la petite enfance de 21 places en collaboration avec le CPE La Girouette.

Attendu que la directrice du CPE La Girouette, Mme Sylvie Gingras, a communiqué avec le directeur général de la municipalité, pour connaître l'intérêt du conseil municipal à propos de la possibilité de construire un Centre de la petite enfance de 21 places à Laurierville;

Après délibérations, il est proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil est favorable à la demande de Mme Sylvie Gingras, directrice du CPE La Girouette, pour étudier la possibilité de construire un Centre de la petite enfance de 21 places à Laurierville.

Qu'à la demande de Mme Sylvie Gingras, un comité est formé pour l'étude du dossier, lequel est composé de M. Marc Simoneau, Mme Isabelle Gagné, Mme Suzy Bellerose, M. Carl Laflamme, M. Jean-François Labrie-Simoneau, directeur général adjoint par intérim, et par M. Réjean Gingras.

Adoptée

Résolution : 2021-258

Étude du sol pour un projet développement domiciliaire.

Attendu que le Service d'ingénierie de la MRC de l'Érable a reçu 3 soumissions pour une étude préliminaire du sol, pour un possible projet de

développement domiciliaire, réalisé par la municipalité, sur une partie du lot 6 659 962, propriété de la Ferme Pier-Lis inc.;

Attendu que les soumissionnaires sont les suivants :

Englobe :	11 000 \$, taxes non incluses
Groupe ABS :	6 593 \$, taxes non incluses
Solmatech :	16 580 \$, taxes non incluses

Par conséquent, il est proposé par M. Carl Laflamme, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la soumission du Groupe ABS, pour ladite une étude préliminaire du sol, au prix de 6 593.00 \$, taxes non incluses.

Que la soumission ne comprend pas la machinerie lourde pour les travaux d'excavation, dont le coût est estimé à 350.00 \$, taxes non incluses.

Que le coût des travaux est payé à même le budget de l'année 2021.

Adoptée

Résolution : 2021-259

Portable pour le directeur général adjoint par intérim.

Proposé par Mme Isabelle Gagné, et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'un portable pour le directeur adjoint par intérim, M. Jean-François Labrie-Simoneau.

Que le coût du portable est de 1 436.04, taxes incluses, selon une soumission de Vertisoft.

Adoptée

Mme Isabelle Gagné, conseillère, se retire des délibérations pour le prochain point à l'ordre du jour.

Résolution : 2021-260

Taillage arbres entre la rue Dubé et la Route 116.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, d'accepter la soumission de M. Bruno Goulet, émondeur, pour la taille des 13 tilleuls longeant la rue Dubé Ouest et la Route 116.

Que le montant de la soumission est de 650.00 \$.

Adoptée

Mme Isabelle Gagné, conseillère, participe à nouveau aux délibérations.

Résolution : 2021-261

Clôture de l'assemblée

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire.

Directeur général et secrétaire-trésorier